VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

Contres, le 25 juillet 2019

Service culture
Elisabeth DEMOCRATE
edemocrate@val2c.fr
Tél. : 02 54 79 15 53
Réf. : 17\PACT\2020\AP

Objet : appel à projet PACT 2020

PJ : lettre d'appel à projet PACT 2020 aux associations

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Comme chaque année, la Communauté de communes Val de Cher Controis soumettra à la Région, **fin octobre**, son Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT 2020) qui intègrera :

- ✓ des manifestations ponctuelles de toute forme d'expression artistique,
- ✓ des résidences d'artistes, du soutien à la création, avec action de médiation dédiée aux scolaires du primaire
- ✓ des projets impliquant les habitants dans des actions de diffusion ou de création artistique,
- ✓ des festivals…

Cette programmation doit répondre aux trois engagements PACT de la Communauté auprès de la région :

- ✓ une démarche de coopération pour améliorer l'équilibre sur l'espace communautaire, la cohérence dans le temps et la valorisation de l'offre culturelle (partenariats locaux : associations, patrimoine, lieux de diffusion, financeurs divers…)
- ✓ un soutien à la création artistique régionale (résidence artistique, recours à des artistes locaux, soutenus par la région), un partenariat avec les structures régionales dans la programmation…
- ✓ une implication des habitants dans les manifestations PACT (bénévolat, ateliers de pratique), jeunes en tête : ateliers de pratique artistique s'inscrivant dans la durée, encadrés par des professionnels et intégrant une restitution publique.

Si votre commune souhaite participer à la saison culturelle 2020, je vous invite à répondre à l'appel à projet qui sera mis en ligne dès ce lundi 29 juillet sur le site communautaire http://www.val2c.fr/, et à nous déposer ou nous communiquer par mail votre dossier pour le **vendredi 13 septembre 2019 au plus tard**.

Concernant les projets portés par les associations, **je vous remercie de bien vouloir informer les associations présentes sur votre commune, en leur adressant la lettre ci-jointe.** La Communauté privilégie un soutien aux associations dans le cadre du PACT pour permettre un abondement de la Région, une coordination en amont de l'action culturelle sur l'année et le territoire communautaire.

L'éligibilité du PACT est conditionnée au respect de critères tant individuels (comme le professionnalisme des intervenants, une exigence pour chaque projet) que collectifs : le PACT lie en effet toutes les structures participantes dans la réalisation de ses objectifs. Il est donc demandé à chaque projet de participer a minima à deux des trois axes prioritaires régionaux et de proposer une action pour capter les jeunes (un pré-requis de tous les projets culturels soutenus par la Communauté).

N'hésitez pas à vous rapprocher des **services communautaires à compter du 27 août 2019,** Elisabeth Démocrate joignable par téléphone au 02 54 79 15 53 ou par mail à l'adresse edemocrate@val2c.fr.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
le Vice-président en charge du Développement culturel
et de la Vie associative

Claude SAUQUET

Communauté de Communes Val-de-Cher-Controis
ZI des Barreliers
15A rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES